

Mauricette VIAL-ANDRU

Le **BOCAGE** sommaire → 2Bm

**Mémoire d'une civilisation agraire** - milieu équilibré (les haies et des talus)  
Le bocage chargé d'Histoire - Le bocage vu par des écrivains et voyageurs

## Le Bocage 1/4

### Mémoire d'une très ancienne civilisation agraire

Le mot normanno-picard "bocage" apparaît pour la première fois en 1138. Il dérive de *bosc* (forme primitive de "bois") qui a donné "bosquet" : petit bois.

Ronsard semble être le premier à avoir employé l'adjectif "bocager" vers 1560 : « *Forêt, haute maison des oiseaux bocagers* » écrit-il dans son célèbre poème *Contre les bûcherons de la forêt de Gastine*.

Jadis, on appelait du nom de "bocage" un petit-bois ou encore un lieu ombragé par quelques arbres. Ce nom fut donné à plusieurs "pays" de l'Ancienne France : le Bocage normand, le Bocage vendéen. Les habitants du bocage étaient les bocains, les bocageons ou encore les dagnons. René BAZIN, dans *La Terre qui meurt* (1898) nous montre que "dagnons" est quasiment une injure dans la bouche des riches maraîchins de Vendée qui dédaignent superbement les bocains, beaucoup plus pauvres mais très attachés à leur terre.

La France de l'Ouest est par excellence le pays du bocage mais on le rencontre aussi en pays de moyenne montagne : Velay, Haut Limousin, Rouergue. Avec ses aspects changeants d'une région à l'autre, il est né de la rencontre de l'homme et de la nature. Ce paysage rural très particulier, entièrement façonné par l'homme, est un damier de cultures et d'herbages enclos de haies vives et épaisses, dont la trame est plus ou moins serrée.

### Un mystérieux passé

Le bocage n'a pas livré tous ses secrets et l'histoire de son élaboration demeure obscure. Au fur et à mesure que les hommes défrichaient la forêt, une sorte de compromis s'établissait entre la sylve et les terres gagnées sur elle. Moines défricheurs, paysans, abattaient les arbres et, dans le même temps, établissaient une véritable construction végétale, replantant en ligne autour de leurs parcelles pour les enclore et aussi pour retrouver les ressources pro-





curées par les massifs boisés. Champs labourés et pâturages étaient enclos par des haies qui, souvent, couronnaient des talus.

Mettre en culture et enclore furent bel et bien deux opérations liées : on défrichait une forêt ou une lande, on la divisait en parcelles qu'on entourait de haies. Les arbres des haies fournissaient le bois d'œuvre et le bois de chauffage, protégeaient du vent. Haies et talus servaient de clôtures, empêchaient la divagation du bétail. Ainsi, s'était instaurée une véritable civilisation agraire en harmonie avec le milieu. Aujourd'hui, d'aucuns la jugent dépassée... Cependant, quelques désastreuses expériences de remembrement ont prouvé que les haies avaient du bon. Dans un prochain texte, nous décrirons leur utilité, reconnue désormais par de plus en plus d'agriculteurs.

Donc, avant tout, talus – qu'on nomme “fossés” en Pays de Caux – et haies, servirent de clôtures. Et là où le vent trop violent s'opposait à la croissance des haies comme à la pointe de la Cornouaille, dans la péninsule de Crozon ou dans les îles de la Bretagne occidentale, un équivalent, le petit mur en pierres sèches, les remplaçait.

### *Des circonstances favorables*

Il semble que l'imperméabilité du terrain ait été une circonstance favorable à l'établissement du bocage. En effet, une bonne partie du bocage se situait sur terrain imperméable. Toutefois, gardons-nous de simplifier. Il y eut du bocage sur des terrains perméables, par exemple les terrains calcaires du Haut Maine. En revanche, les terrains imperméables ne sont pas obligatoirement bocagers. Ainsi, la limite du bocage coupait quasiment en son milieu le grand plateau d'argile à silex situé entre la Seine et l'Eure supérieure.

Le bocage n'est pas non plus une conséquence du climat. Certes, le climat humide, comme le terrain imperméable, l'a favorisé mais il ne l'a pas fait naître. Avant tout, le bocage est une tradition agricole liée à des pratiques et une organisation très anciennes.

### *Un paysage à l'échelle humaine*

Pays de bocage, la France de l'Ouest, couverte autrefois de haies plantées d'arbres et d'arbustes, donnait l'impression d'un bois continu. En Normandie, des pommiers plantés dans les champs, ajoutaient encore à l'illusion.

Nous n'avons aujourd'hui qu'une piètre idée de ce bocage. Par places, il a reculé, ou même disparu. Les haies, souvent amputées de leurs arbres, trop élaguées, ou nouvellement replantées, sont peu de chose auprès de celles d'autrefois.



Avant le remembrement des années 1950, la lisière du bocage courait de l'estuaire de la Seine au Loir et à la Loire moyenne aux abords d'Angers, puis suivait à peu près au sud la limite du Massif armoricain. On retrouvait aussi le bocage en pays plus accidenté où il a en partie subsisté. En pays vel-lave, des sommets arrondis se succèdent, où surgissent des rochers et où des vallées se creusent. Le bocage y est morcelé à l'extrême. Les arbres y croissent avec vigueur : frênes, merisiers, prunelliers, sorbiers, qui se mêlent, dans les haies, avec l'épine blanche.

Dès qu'on sort d'un pays bocager, le changement d'aspect est frappant. Plus de haies, mais une étendue monotone de champs, limités par des frontières invisibles ou des repères conventionnels. Le regard, qui, dans le bocage, butait contre des murs de végétation, s'étend ici à l'infini. C'est ce que les paysans de jadis appelaient une "plaine" ou une "campagne", mot qui est exactement le contraire de "bocage". À l'intérieur d'un bocage, il peut aussi y avoir une plaine ou une campagne (ou "champagne" ou encore "champeigne") chaque fois qu'il n'y a pas de clôture, même sur une surface restreinte. Au temps où l'on envoyait paître les bêtes dans les jachères et sur les terres moissonnées, les plaines étaient ouvertes à la vaine pâture ; les champs bocagers lui étaient fermés : on disait qu'ils étaient "défensables en tout temps".

### *Divers et attachant*

À la suite de Michel LEROND <sup>(1)</sup>, on peut dire qu'en construisant le bocage, l'homme a mis son génie au service de sa destinée. Il a modelé la nature pour y puiser sa nourriture, l'habiter plus confortablement, élaborant ainsi un véritable art de vivre. Nous l'avons vu, le bocage varie d'un pays à l'autre. Les parcelles de la marqueterie sont de formes irrégulières, mesurant parfois moins d'un hectare. Ici, talus et chemins creux, arbres de haut jet ; là, haies basses et arbres en têtards... Mais toujours, cet espace dont l'homme s'est rendu maître, est rassurant et tient en respect l'inquiétante et sombre forêt.

Le Pays d'Auge (à l'est du Calvados), offre un bocage aux parcelles de deux à trois hectares, parfois plus, avec des haies basses et des pommiers enserrant les maisons à colombages. Dans le Perche, au sud de l'Orne, où herbages et labours se mêlent, le bocage se distend, avec des parcelles ouvertes. Dans le Cotentin, les arbres élevés sont souvent des chênes ; ce sont des hêtres en Pays de Caux.

Le fossé au pied des talus, est nécessaire, surtout en pays vallonné, pour l'écoulement des eaux. Sa raison d'être essentielle est le drainage. Le talus est formé par la terre enlevée du fossé et la haie est plantée au sommet, constituée d'aubépine que les ronces, les églantiers, les genêts, les clématites, la bryone dioïque, ne tardent pas à envahir. De place en place, on y trouve des



arbres étêtés (saules, frênes, et autrefois, ormes) et parfois, des arbres de haute tige.

En pays vendéen, les têtards sont appelés “souches” et les arbres de haut jet “marmenteaux” (dans le sud vendéen ce sont des chênes, mais ils se raréfient). Les tiges des marmenteaux et des souches appartiennent au propriétaire qui, il n’y a guère, tirait des premières le bois de charpente, des secondes le bois de chauffage. Les branches des souches traditionnellement, revenaient au fermier et constituaient ce qu’on nommait les “bourrées” ou le “bourraceau”. En été, quand les pâturages jaunissaient, on “érussait” les souches. Autrement dit, on cueillait le feuillage pour la nourriture des bêtes à cornes.<sup>(2)</sup>

### *Des valeurs longtemps préservées*

Emprisonnés entre deux talus couronnés de haies, les chemins, chaque jour creusés par le passage des charrettes, du bétail, des gens, étaient profondément encaissés. Il en résultait des difficultés de communication. En pays humide, le chemin, surtout en terrain schisteux, devenait vite un impraticable borbier. On passait par le champ, fermé à l’entrée et à la sortie par un échallier qui en interdisait l’accès aux bêtes, non aux hommes. Ceux-ci marchaient en lisière des champs où était ménagé, pour permettre aux bœufs de labour de tourner en bout de sillon, une étroite bande inculte, nommée le “chintre” (ou “cheintre”) ou encore le “rote”. Dès que les routes se sont améliorées, beaucoup de propriétaires se sont soustraits à cette servitude. La nouvelle mentalité n’est-elle pas tournée tout entière vers une rentabilité maximale ?

Autrefois, le bocain vivait retiré au détour des chemins creux de son bocage. Fort et généreux, il se méfiait des innovations hasardeuses. Pour lui, les vertus ancestrales d’honneur, de courage, de fidélité à la parole donnée, n’étaient pas de vains mots. Ainsi par exemple, le Vendéen – tout comme le paysan des Mauges voisines – resta longtemps (reste encore ?) attaché à sa terre, à sa foi catholique, à ses prêtres et à ses gentilshommes campagnards.

Mauricette VIAL-ANDRU



Notes :

1. *Normandie*, Christine BONNETON Éditeur, 1986, CORLET REPRINT, 1997.
2. D’après *La France. Géographie. Tourisme*. Sous la direction de Daniel FAUCHER, Tome second. Chapitre “La France de l’Ouest”. LAROUSSE, 1952.

*Aller au dossier d’origine de ce texte*